



A.P.E.L. St-Joseph
C.P. 294, St-Adolphe-d'Howard, QC
J0T 2B0

St-Adolphe d'Howard le 25 mai 2010

Madame, monsieur,

En premier lieu, permettez-moi de vous remercier de votre renouvellement ou votre nouvelle adhésion à l'APEL St-Joseph et de partager ainsi notre et votre volonté de préserver et protéger de façon durable le lac St-Joseph et son environnement.

Je veux également souligner la grande générosité de beaucoup d'entres-vous qui ont ajoutés à leur cotisation de l'année, un montant supplémentaire pour aider financièrement l'association. Je veux, en mon nom personnel et au nom de tous les membres du Conseil d'Administration (CA) vous remercier pour ces contributions supplémentaires. Si certains d'entres-vous désirent encore se joindre aux nombreux donateurs, il n'est pas trop tard pour nous faire parvenir votre contribution.

Pour les rares retardataires qui n'ont pas encore retourné leur cotisation de l'année, nous vous demandons de le faire rapidement car cet envoie sera le dernier. Comme tous ceux qui ont renouvelé et les nouveaux qui se sont ajoutés, votre appui est primordial si vous voulez que l'association continue son travail pour la protection du lac St-Joseph.

Pour ceux qui n'ont pu assister à l'assemblée annuelle le 23 mai dernier, voici les points saillants qui ont été mentionnés.

Tout d'abord, le Conseil d'administration avait invité la Sûreté du Québec à déléguer un représentant pour expliquer le rôle de la patrouille nautique sur le lac St-Joseph et pour répondre aux questions de l'auditoire. Durant environ une trentaine de minutes, le constable Lavallée de la MRC des Pays d'en Haut de St-Sauveur a répondu aux différentes questions des participants de l'assemblée et a été sensibilisé aux préoccupations des membres. Tous ont été heureux de cette présence et possiblement que celle-ci pourra se répéter pour les prochaines rencontres de l'APEL.

Suite à l'exposé sur le suivi des objectifs de l'association pour l'année passée et les préoccupations de cette année, l'assemblée a mandaté le Conseil d'administration de faire parvenir à la municipalité plusieurs résolutions.

La première indique le désaccord de l'assemblée générale sur la non-représentation de l'APEL du lac St-Joseph sur le comité du CCE de la municipalité (Comité consultatif de l'environnement). La résolution consiste donc à ce que la municipalité inclue un membre de l'APEL du lac St-Joseph, membre nommé par le CA de l'APEL.

La deuxième résolution a pour but de rassurer les membres concernant la protection de l'environnement qui sera faite pour le lac St-Joseph. Beaucoup de nos membres prennent directement l'eau du lac pour leur consommation domestique et tous ont une préoccupation importante du danger des algues bleues et de leur impact sur la santé publique. La résolution demande donc que la municipalité présente rapidement un plan d'action afin de contrôler et suivre la santé du lac cet été et que le CA de l'association en soit informé afin d'en informer ses membres. De plus si des algues bleues sont identifiées, l'association veut connaître le plan de sortie de crise de la municipalité.

La troisième résolution fait suite à l'exposé du constable Lavallée. La Sûreté du Québec est consciente qu'il y a de plus en plus d'embarcations motorisées qui sont de plus en plus grosses et peuvent aller de plus en plus vite sur le lac. Pour être en mesure de vérifier la vitesse, il est obligatoire que les bouées soient installées et bien positionnées sur le lac pour rendre le règlement sur la vitesse applicable. La résolution demande donc que la municipalité pose immédiatement les bouées sur le lac et ceci selon le plan qui a été soumis et accepté par Transport Canada et que la patrouille nautique de la municipalité ne soit pas tolérante pour les cas extrêmes.



A.P.E.L. St-Joseph
C.P. 294, St-Adolphe-d'Howard, QC
J0T 2B0

En terminant, les membres présents ont réélu 5 personnes qui étaient déjà sur le conseil d'administration (CA) et une nouvelle personne vient s'ajouter au conseil soit madame Danielle Piché portant le nombre d'administrateurs à 9 pour l'année 2010-2011.

Je vous souhaite un bon été et n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous êtes préoccupés par certains sujets ou dossiers particuliers.

Veillez recevoir mes salutations distinguées.

Serge Roberge
Président
APEL St-Joseph.
<http://www.apel-stjoseph.com/>

p.j. Formulaire d'inscription



A.P.E.L. St-Joseph
C.P. 294, St-Adolphe-d'Howard, QC
J0T 2B0

Inscription 2009-2010

Nom: _____

Adresse permanente: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____

Adresse à St-Adolphe: _____

Téléphone: Rés. _____ Chalet _____

Cell. _____

Adresse électronique: _____

Cotisation annuelle : 35 \$

DON :

	10 \$
	20 \$
	25 \$
	30 \$
	40 \$ +

Total : _____

**Si la santé de votre lac vous intéresse,
Joignez-vous à l'A.P.E.L. St-Joseph.**

Buts

Recruter et impliquer les riverains et/ou les utilisateurs du lac St-Joseph :

- Pour la protection de l'eau
- Pour la protection de l'environnement du lac
- Pour l'éducation de nos jeunes, face à l'environnement

Mission

- ❖ Représenter les riverains du lac St-Joseph auprès de la municipalité
- ❖ Établir des liens avec les associations des lacs avoisinants
- ❖ Renseigner les membres sur l'état de santé du lac St-Joseph